

## **Quelques notes sur la vie communautaire au sein du Grand Cahors**

### **Présentation**

Bernard RAFFY âgé de 61 ans Technicien en électronique, à la retraite depuis 1 an.  
Demeurant à Saint Denis-Catus LOT

### **Parcours d'élu**

- Conseiller municipal à Saint Denis-Catus depuis 1989
- Conseiller communautaire à la communauté de communes de Catus de 2001 à 2010
- Conseiller communautaire au Grand Cahors depuis 2010
  - Conseiller titulaire
  - Membre des commissions culture, environnement et agriculture et ruralité.

### **Le Grand Cahors – CAURS LO BEL (coma aimi l'appellar)**

Le Grand Cahors est né en 2010, de la fusion de 2 communautés de communes: Le Pays de Cahors et Catus. En 2013 il devient une communauté d'agglomération.

### *Quelques chiffres*

- Composé de 39 Communes représentant 43000 habitants mi ruraux, mi urbains
- 63 délégués titulaires 44 suppléants
- 1 président, 18 vice présidents ( eh oui ! fusion oblige : ça va changer)
- 11 Niveaux de compétences, 14 commissions
- Fréquence des conseils communautaires : 1 par mois et tournant sur le territoire

### *La communauté et le citoyen*

#### **Avantages**

- Dotations de l'état plus avantageuses : DGF entre autres
- Mutualisation des moyens ( avec les services de la ville, par exemple)
- Cohérence territoriale (infrastructures communes, PLU etc)
- Harmonisation voirie, transports, crèches ...

#### **Inconvénients**

- Eloignement du citoyen du centre de décision ( principal grief de la population)
- Lenteur dans l'application des décisions
- L'administratif aurait tendance de prendre le pas sur le politique
- Assemblée importante, dure à gérer
- Risque de conflits entre monde rural et monde urbain ( ils n'ont souvent pas les mêmes priorités)
- Assemblée actuelle jugée non démocratique : délégués nommés et non élus – rectifié lors du prochain scrutin

### **Quelques recettes pour participer et non subir**

- Définition du nombre de délégués : trouver une adéquation entre population et territoire de telle sorte que les communes rurales aient autant de délégués que la cité (ce qui se fait au Grand Cahors)
- Intégrer les commissions qui vous conviennent le mieux, ne pas en prendre trop au risque de se lasser ( 3 maximum)
- Eviter l'absentéisme aussi bien en conseil qu'en commission
- Exiger que les conseils communautaires puissent tourner sur le territoire, le citoyen y est très sensible
- Renseigner périodiquement le conseil municipal et vos citoyens sur la vie communautaire
- N'hésitez pas de consulter les communes avec qui vous avez le plus d'affinités avant de vous prononcer sur une décision communautaire

## **Occitanie et communauté**

Bien que les communautés n'aient pas les compétences majeures, comme le conseil général, pour faire rentrer la langue et la culture occitane dans la vie de tous les jours, elle présente néanmoins plusieurs possibilités ( en prenant le Grand Cahors comme cible)

- La compétence culture permet :
  - Par le biais de la médiathèque de créer un espace occitan ( Livres, CD, vidéos, conférences)
  - Par la bibliothèque fonds anciens : repérages des manuscrits écrits en occitan
  - Par le biais de l'auditorium (spectacles, danses, musique)
  - Par les subventions données aux associations à caractère communautaires (contacter les associations occitanistes pour qu'elles puissent être éligibles)
- La compétence tourisme permet
  - Par le biais de l'office de tourisme (qui est une EPIC) de diffuser des dépliants bilingues (à l'instar de ce qui se fait en Roussillon avec le Catalan), de proposer des visites guidées en occitan
  - Le Grand Cahors sponsorise les festivals d'été et souvent choisit les artistes : lui présenter des groupes occitans
- Autres
  - Les bourgs ruraux vont être amenés ( pour des raisons de distribution de courrier et colis) de nommer leurs rues et places. Il faudrait en profiter pour mettre en place la double signalétique et retrouver les anciens toponymes qui eux la plupart du temps s'expriment en langue d'Oc.
  - Rêvons, pourquoi ne pas faire des crèches balbutiant en occitan par le biais de la compétence petite enfance.